

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt deux, le neuf décembre, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à dix neuf heures

**Etaient présents :** M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO, Adjoints, Mmes HOCINE, GIRAUD, VINCENT, M. VALLO

Etaient absents et excusés : Alain SENDRA, Elodie LAVERT, Loïc CHEVALIER

Secrétaire élu pour la séance : Mme Emilie GIRAUD

Date de la convocation : 3 décembre 2022

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

**2022-42/ OBJET : Réfection du mur de l'école : demande de subvention auprès du Conseil Départemental**

M. le Maire expose au Conseil que les enfants de l'école ont pour projet de réaliser une nouvelle fresque pour habiller le mur d'enceinte extérieur de l'école. L'ancienne fresque étant très fortement dégradée.

Il a été constaté que le crépi du mur a aussi subi les effets du temps. Il serait nécessaire de procéder à sa réfection avant de fixer la nouvelle fresque.

Des devis ont été demandé auprès des entreprises TAILLARDAT SARL et COELHO et Fils SARL.

Il précise qu'une subvention dans le cadre de l'enveloppe de solidarité 2023 auprès du Conseil Départemental pourrait être sollicitée.

Après en avoir délibéré le Conseil, à l'unanimité :

- retient le devis de l'entreprise TAILLARDAT SARL pour la somme HT de 8 454,97 €
- sollicite auprès du Conseil Départemental, une subvention dans le cadre de l'enveloppe de solidarité 2023
- dit que ces crédits seront inscrits au budget primitif 2023
- mandate M. le Maire pour les démarches administratives nécessaires

Ont signé au registre M. le Maire et la Secrétaire de séance.

Le Maire, Christian DUPUIS

La secrétaire, Emilie GIRAUD

